

## Pour ou contre la vaccination

# Et si le débat était ailleurs?

La vaccination infantile est revenue en force dans l'actualité ces derniers mois, parfois de façon dramatique. Le débat est subtil et le sujet complexe. La question mérite d'être posée, mais les problèmes se situent parfois au-delà du débat « pour ou contre »!

Le décès inopiné de la petite Stacy, en octobre dernier, relance une fois de plus la polémique autour de la vaccination obligatoire des nourrissons. Ce bébé de deux mois est décédé une semaine après ses injections, et ses parents soupçonnent un lien de causalité. Stacy ayant présenté une forte fièvre et son état s'étant rapidement dégradé, peu de temps après l'administration des vaccins Prevenar, Infanrix et Rotarix. Ses parents se sont alors rendus en urgence à la clinique Notre-Dame de Grâce à Gosselies où elle est décédée quelques heures plus tard, officiellement d'un purpura fulminans, une forme grave de septicémie. Mais les parents doutent de la version donnée par l'hôpital et incriminent plutôt une mauvaise réaction aux vaccins. La sœur jumelle du nourrisson ayant elle aussi présenté des effets secondaires, notamment

des apnées, après avoir été vaccinée. Les parents ont décidé de porter plainte, avec constitution de partie civile.

Plus récemment, c'est le petit Raoul qui s'est vu refuser l'accès à la crèche, car il n'avait pas reçu sa troisième injection de vaccin, sur conseil de son pédiatre. Ce dernier ayant préconisé la prudence suite aux réactions constatées lors des deux premières prises. Les parents de l'enfant ne sont pas contre la vaccination en général, mais ils ne souhaitent pas non plus exposer leur fils à un risque. Si la vaccination des enfants fréquentant un milieu d'accueil est rendue obligatoire par l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance), des mesures d'exceptions existent. Benjamin Labricque, le père du petit Raoul, estime que son fils aurait dû en bénéficier et réintégrer la crèche. Mais le pédiatre de l'ONE, qui a par ailleurs ren-

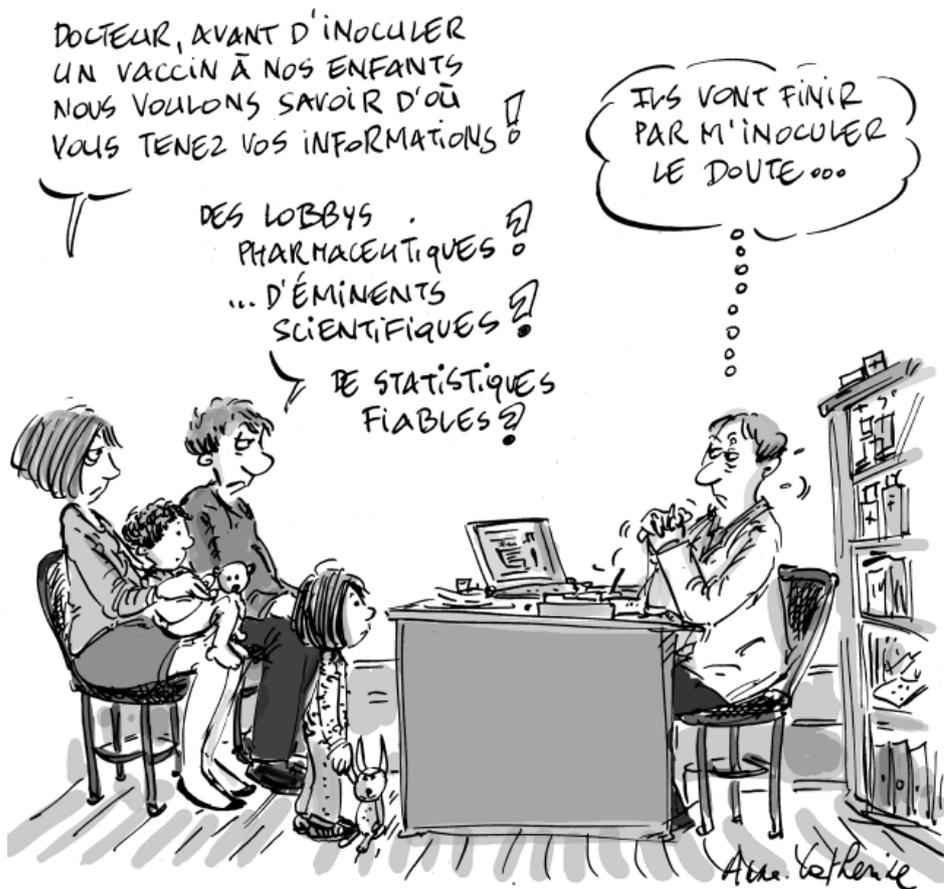
du sa décision sur le dossier sans avoir ausculté l'enfant, a refusé cette dérogation!<sup>1</sup>

### Une réglementation à géométrie variable

A l'ONE, on affirme que les parents qui viennent de pays où les maladies contre lesquelles les nourrissons belges sont vaccinés, ne se posent pas la question du pour ou du contre! Marie-Christine Mauroy, médecin coordonnateur à l'ONE, estime également que « faciliter la non-vaccination en cas de troubles mineurs pourrait avoir des effets épidémiques dévastateurs. Il y a plus d'enfants qui décèdent en Belgique de maladies couvertes par la vaccination, que d'enfants qui succombent suite à l'injection d'un vaccin. »<sup>2</sup>, rappelle-t-elle. Une logique qui n'a pas le même écho chez tous les parents.

Du côté des mouvements anti-vaccins, on épingle une dis-

Pour la revue de presse complète, consultez notre site: [www.ligue-enseignement.be](http://www.ligue-enseignement.be)



parité des règles appliquées entre le Nord et le Sud du pays, qui laisse perplexe. Si la vaccination est obligatoire au sein des lieux d'accueil agréés par l'ONE, ce n'est pas le cas pour ceux relevant de son pendant néerlandophone, Kind & Gesind. De plus, la loi n'impose finalement qu'un vaccin obligatoire chez les enfants, celui contre la polio, alors que l'ONE en réclame neuf, pour accepter les bambins dans ses structures. Certains y voyant une preuve supplémentaire de l'exagération d'une telle mesure.

En réalité, on vaccine davantage les bébés en Flandre (95% en moyenne) qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le taux est dès lors suffisant pour garantir une immunité pour tous, même pour les non-vaccinés. Ce qui explique que dans l'état actuel des choses, les 5% d'enfants qui ne sont pas vaccinés, ne sont pas exclus des crèches flamandes.

Si cette réflexion globale sur la santé publique et la nécessité de protéger la collectivité tombe sous le sens commun, l'on peut néanmoins s'interroger sur le manque de prise en considération des cas particuliers, précisément lorsque les médecins qui connaissent l'enfant, préconisent la prudence.

## Mouvements anti-vaccins

« Le problème, c'est qu'on nous parle toujours des bénéfices et jamais des risques, que l'on banalise. Beaucoup de médecins pensent comme nous qu'il y a des dangers à la vaccination, mais ils n'osent pas le dire. En France, une enquête<sup>3</sup> a montré que 58% des médecins pédiatres et généralistes se posent des questions sur l'utilité des vaccins faits aux enfants et 31% sur leur sécurité. Donc, quand il y a des chiffres pareils, on n'impose rien. », affirme Sophie Meulemans, membre de l'association Initiative Citoyenne. Cette dernière s'interroge, par ailleurs, sur la rareté des décès dus aux vaccins et estime que peu de gens pensent à établir un lien entre la mort de leur nourrisson et les vaccins éventuels. Ces événements étant rarement rapportés et donc évalués, comme le confirment diverses enquêtes universitaires et articles publiés dans des revues scientifiques<sup>4</sup>.

Selon Anne-Bénédicte Bailleux, mère de deux enfants, « on vaccine un peu comme on consomme! Avec frénésie. Nul n'a le droit de résister et pourtant, les vaccins nagent à contre-courant de l'esprit du siècle, ils ne sont ni bios, ni écolos. J'avais rêvé pour mon enfant d'une médecine moins peureuse et moins agressive, qui s'adresse à des individus. Ce qui m'importe,

## Voile islamique

Amnesty International dénonce l'interdiction généralisée du port du foulard dans les écoles supérieures de la Ville de Bruxelles et dans les écoles secondaires publiques de Flandre (aucune décision globale n'est encore arrêtée par la Fédération Wallonie-Bruxelles). « Toute restriction au port de symboles et vêtements culturels ou religieux à l'école doit être fondée sur une évaluation au cas par cas. », précise Marco Perolini, chercheur sur la discrimination en Europe auprès d'Amnesty. « Par exemple, quand des élèves y sont contraintes. Les mesures d'interdiction totale risquent, elles, de compromettre l'accès à l'éducation des jeunes filles musulmanes et de porter atteinte à leur droit d'expression et leur droit d'exprimer leurs convictions. » Amnesty insiste: « Les gouvernements doivent éviter ces interdictions totales. »

Le Soir, 25/04/2012

## Erasmus



Depuis 1987, 2,2 millions d'étudiants ont pu profiter du programme Erasmus dans désormais 33 pays différents (les 27 Etats membres de l'Union européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, la Croatie et la Turquie). En Communauté française, ils sont 36 466 étudiants à avoir bénéficié de ce programme. En outre, depuis 2007, les étudiants ont la possibilité d'exercer des stages en entreprise. Le programme Erasmus s'adresse aussi aux professeurs, au personnel des institutions de l'enseignement supérieur, ainsi que, dans le cadre de missions d'enseignement, aux experts du monde de l'entreprise. En 2010-2011, 63% des étudiants ayant pris part au programme étaient issus d'universités et 37% de Hautes écoles. Les destinations de prédilection sont l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Italie. Les domaines d'études particulièrement plébiscités sont les sciences sociales/commerce/droit; les lettres/arts; et l'ingénierie/industrie de la transformation et de production.

La Libre Belgique, 26/04/2012

“ Plus que les vaccins en eux-mêmes, ce sont les adjuvants comme le mercure et l'aluminium, employés comme conservateurs ou stimulateurs d'immunité, qui poseraient problème. ”

en tant que maman, c'est de pouvoir choisir à quels risques je préfère exposer mon enfant: ceux liés à sa nature d'être humain vulnérable ou les risques liés à la vaccination. C'est une question personnelle et chacun devrait recevoir l'information suffisante qui lui permette d'y répondre librement, sans être jugé.»<sup>5</sup>

Au-delà de ces questions d'ordre philosophique, il existe réellement un manque d'information. Les enfants sont généralement vaccinés sans que les parents ne soient informés sur les produits qui sont administrés, leurs éventuels effets secondaires (hormis un peu de fièvre...) et leur importance, tant pour leurs enfants, que pour la collectivité.

## Le problème des adjuvants

En France, aux États-Unis, au Canada, des collectifs anti-vaccins se sont également constitués pour faire valoir leur point de vue et leurs droits. Le documentaire engagé «*Silence on vaccine*», qui leur donne la parole, est révélateur d'une polémique croissante au cœur de laquelle des parents incriminent les vaccins d'être à l'origine des problèmes neurologiques de leurs progénitures. Des signes d'autisme et des troubles déficitaires de l'attention, auraient été diagnostiqués chez ces derniers, après des séances de vaccination.

Plus que les vaccins en eux-mêmes, ce sont les adjuvants comme le mercure et l'aluminium, employés comme conservateurs ou stimulateurs d'immunité, qui poseraient problème. Si la toxicité du mercure pour l'être humain n'est plus à prouver, le lien entre son assimilation au travers des adjuvants et l'apparition de défaillances neurologiques, reste néanmoins plus difficile à établir. Les études des scientifiques se contredisent à ce sujet et les victimes sont confrontées, comme toujours dans des cas similaires, à des batailles d'experts dont les positions diffèrent selon les intérêts qu'ils défendent.

Et si les allégations des victimes sont troublantes et mériteraient davantage d'investigations, les preuves irréfutables sont difficiles à produire, notamment parce que «l'accident post-vaccinal est souvent découvert des semaines, des mois, voire des années plus tard.», estime le Dr Buchwald, auteur du livre *Vaccinations le marché de l'angoisse*. Le Comité consultatif mondial sur la sécurité des

vaccins de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), estime, quant à lui, que ces adjuvants sont généralement utilisés en très petites quantités dans les vaccins et que «rien n'indique à l'heure actuelle que les vaccins aluminiques présentent un risque pour la santé.»

A l'instar de l'ONE, l'OMS rappelle que les vaccins ont permis d'éradiquer de nombreuses maladies sous nos latitudes et de sauver des vies. Une affirmation incontestable, mais qui ne devrait pas empêcher le débat sur les conditions de fabrications des vaccins, le manque d'information sur leurs effets secondaires et l'emploi de certaines molécules chimiques soupçonnées de toxicité. «Selon la Food and Drug Administration, les évaluations de sécurité des vaccins n'incluent pas d'étude de toxicité, car ces produits ne sont pas considérés comme intrinsèquement toxiques.», explique Lucija Tomljenovic, doctorant de l'université British Columbia au Canada.<sup>6</sup>

En Belgique, le Mouvement des Objecteurs de croissance, notamment soutenu par l'ex-député européen écolo Paul Lannoye, réfute le postulat selon lequel «c'est la dose qui fait le poison», en citant notamment les perturbateurs endocriniens, estimés dangereux, même à faibles doses. Il incite donc à plus de prudence quant à l'utilisation de vaccins contenant des additifs estimés toxiques (formaldéhyde, dérivés d'aluminium et de mercure, phénoxyéthanol) et prône le libre choix de la vaccination infantile. Débat (chaud) à suivre! ■

1. [www.rtbef.be](http://www.rtbef.be), 10 mai 2012.
2. Belga 24 avril 2012, in La Libre.
3. L'enquête citée par Initiative citoyenne: BVA. Étude sur les vaccins pédiatriques auprès des médecins généralistes et des pédiatres. 2005: p. 31.
4. Selon le Dr. Kessler in Journal of American Medical Association, A New Approach to reporting medication and device adverse effects and product problems, June 1993 «seul 1% des effets secondaires des médicaments en général, sont effectivement rapportés».
5. [www.initiativecitoyenne.be](http://www.initiativecitoyenne.be).
6. Mechanisms of aluminum adjuvant toxicity and autoimmunity in pediatric populations, publié dans la revue Sage. <http://lup.sagepub.com/content/21/2/223>



## Pour en savoir plus:

- [www.who.int](http://www.who.int);
- [www.one.be](http://www.one.be)
- [www.objecteursdecroissance.be](http://www.objecteursdecroissance.be);
- [www.initiativecitoyenne.be](http://www.initiativecitoyenne.be);
- Livre: *Vaccinations, les vérités indésirables*, Georget Michel, éd. Dangles, 2011;
- Documentaire: *Silence, on vaccine*, Lina B. Boreco, produit par l'Office national du film du Canada, 2008.